ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

passeport

Question écrite n° 90856

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur l'inquiétude des professionnels du tourisme relative à l'obligation de passeport biométrique pour entrer aux États-Unis. 800 000 de nos concitoyens se rendent chaque année aux États-Unis, faisant de ce pays la principale destination des Français en long courrier. Or les voyageurs ayant fait une demande de passeport après le 26 octobre 2005, date butoir fixée par les États-Unis pour exiger un passeport biométrique, sont dans l'impossibilité d'entrer sur ce territoire, ou d'y faire escale, puisque ces passeports ne seront disponibles dans notre pays qu'au plus tôt au mois de mai prochain. Il est à noter que la France est le seul pays d'Europe à accuser un tel retard. Cela est préjudiciable pour les professionnels du tourisme qui enregistrent d'ores et déjà une baisse de trafic vers les USA de 15 %. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin de mettre en place des procédures d'urgence pour l'obtention d'un passeport dans un court délai.

Données clés

Auteur : M. Jean-Marc Roubaud
Circonscription : Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 90856
Rubrique : Papiers d'identité
Ministère interrogé : tourisme
Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 avril 2006, page 3612